

 Back

KB0064531



Hospitalisation

 French 6d ago •  96 Views • 

Fiche pratique sur la procédure, les taux de remboursement et les cas spéciaux



Le terme "hospitalisation" est large et couvre de nombreux traitements. La réglementation définit une hospitalisation comme étant un séjour dans un hôpital ou une clinique pour :

- le traitement d'affections médicales ou d'interventions chirurgicales,
- un accouchement (voir la [fiche pratique séparée](#)),
- la revalidation ou la rééducation fonctionnelle faisant suite à une affection médicale ou une intervention chirurgicale invalidante, (à ne pas confondre avec la [cure de convalescence](#))
- le traitement d'affections psychiatriques,
- des soins palliatifs.

Make a request

Consultations/visits



Contact us about consultations a...

Direct billing



Contact us about direct billing (JS...

JSIS



reimbursements after prior authorisation

Contact us about reimbursement...

Hospitalisation/surgery



Contact us about hospitalisation ...